

Le magazine de votre Interco

VIVRE SUR LE TERRITOIRE



*Monts d'Alban
et Villefrancois*

Communauté de Communes

SOMMAIRE DE L'ÉDITION D'AVRIL 2022

3 L'EDITO DU PRÉSIDENT

4 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan d'Urbanisme Intercommunal
Projet Mobili'Terre
OPAH
Petite Ville de Demain

6 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

Instant des entrepreneurs
Convention avec Initiative Tarn
Reprise du SPAR d'Alban
Création d'Empreinte Cacao
Création Les Infuthés

8 SERVICES A LA POPULATION

L'Espace de Vie Sociale
Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Redémarrage du Club Ados
Projet Intercommunal de Santé
Résidence Autonomie Ladrech
Extension de la micro-crèche
Extension de la Maison des Services

12 CULTURE ET LOISIRS

Résidence d'artistes à Massals
Nature et escalade à Mont-Roc

13 PATRIMOINE ET TOURISME

Journées du patrimoine à Miolles
Journées de l'archéologie
Fiches patrimoines des communes

14 TRAVAUX, RESEAUX DÉCHETS

L'évolution de la collecte des déchets
Construction de logements à Teillet

15 CA SE PASSE ICI

Fête de la science au Fraysse
Présentation du Fab'Lab
Parcours science au collège d'Alban

16 LES INITIATIVES

Budget participatif du Département
Opération Coup de pouce

18 ANNUAIRES DES SERVICES

19 INFOS TRI TEXTILES



L'EDITO

JEAN-LUC ESPITALIER, PRÉSIDENT.

Cette nouvelle année 2022 marque le début d'un renouveau, qui nous l'espérons mettra fin à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Durant l'année passée, les agents de la communauté de communes sont restés mobilisés afin d'assurer la continuité des services publics.

La santé, était et reste l'une des préoccupations de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois. C'est pour cela, qu'au mois de novembre dernier, grâce au financement de l'Etat, une chargée de mission « santé » a intégré l'équipe de la CCMAV. Sa mission consiste à préparer un projet de santé concerté et partagé ayant pour objectif de favoriser le maillage territorial des professionnels de santé et, à terme, de réduire les inégalités d'accès aux soins. Une rencontre a eu lieu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) au début du mois de février afin d'établir un partenariat dans la durée via la signature d'un Contrat Local de Santé (CLS). Une fois signé, le CLS permettra de veiller au maintien des professionnels de santé déjà présents sur notre territoire et d'accompagner les organisations existantes ou en cours de création : Equipes de Soins Primaires (ESP) et Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Ce contrat a également pour vocation d'attirer de nouveaux professionnels de santé désireux de travailler sur un territoire au sein duquel l'organisation des soins est établie.

Nous poursuivrons les projets sur le secteur de la petite enfance, notamment à travers l'extension de la micro-crèche de Villefranche d'Albigeois qui permettra d'accueillir très prochainement un plus grand nombre d'enfants dans de meilleures conditions. La communauté de communes attache un intérêt particulier à l'inclusion, la diversification et l'accès pour tous aux activités extra-scolaires sur le territoire, c'est pour cela qu'elle est signataire du Projet Territorial Educatif Rural. Ce projet, porté par l'Education Nationale, a pour objectif d'accompagner et de permettre une progression des jeunes tant sur le plan scolaire, que sur le plan citoyen. Au niveau de la culture, la programmation concernant les événements ayant lieu à la chapelle de Massals de mars à juillet 2022 a été finalisée.

C'est dans cet élan que je vous souhaite à tous, habitants de la Communauté de Communes des monts d'Alban et du Villefranchois, beaucoup de bonheur et de réussite dans vos projets pour cette année.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des Monts d'Alban et du Villefrancois a été approuvé le 23 décembre 2019. Ce document juridique s'impose à tous et sert de référence à l'instruction des différentes demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis de lotir...).

Les documents constitutifs du PLUi sont disponibles en version numérique sur le géoportail de l'urbanisme et en version papier au siège de la Communauté de Communes.

Par arrêté en date du 2 novembre 2021, le Président de la Communauté de Communes a engagé une procédure de modification simplifiée n°2 du PLUi. Depuis son approbation, le PLUi évolue ; si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez contacter Célia Galibert, Chargée de missions urbanisme et environnement.

PROJET

Mobili'Terre



Dans le précédent bulletin, nous vous présentions le projet Mobili'Terre, projet ayant pour objectif de sensibiliser les habitants des territoires ruraux aux enjeux de mobilité durables et de les accompagner dans la mobilisation de ces nouvelles pratiques. Pour mener à bien ce projet, plusieurs volontaires sont mobilisés par Unis-Cité pour une mission de service civique.

UNE NOUVELLE PROMOTION DE VOLONTAIRES

Coline a été recrutée en novembre 2021 suite à un souhait de réorientation. Elle profite de ce service civique pour s'engager envers les territoires ruraux et construire son avenir. Mylan a intégré le projet Mobili'Terre depuis un mois, il souhaitait mener à bien une mission dans un cadre bien défini. Robin, a quant à lui rejoint l'équipe à la fin du mois de février, il participe à ce service civique dans le cadre de son stage de Master en transition écologique. Camille, future infirmière, a également fait partie du projet Mobili'Terre.

PROJETS POUR L'AVENIR

Les pistes de solutions envisagées pour l'avenir par Mobili'Terre passent notamment par la proposition d'alternatives à l'usage individuel de la voiture et la mise en place d'actions de communication afin d'informer la population au sujet de l'existence d'alternatives. L'aménagement de pistes cyclables sur certains axes structurant notamment ceux amenant aux aires de covoiturage pourrait permettre un usage plus intense du vélo. Ces aires de covoiturage pourraient être aménagées à l'aide de parkings à vélos sécurisés et de panneaux noirs (ou numériques) afin de donner la possibilité aux habitants de noter leurs besoins en terme de covoiturage.

BILAN DES ACTIONS MENEES

Au mois de février 2022, plus de 152 questionnaires ont été distribués. Les réponses aux questionnaires ont permis d'établir le bilan suivant :

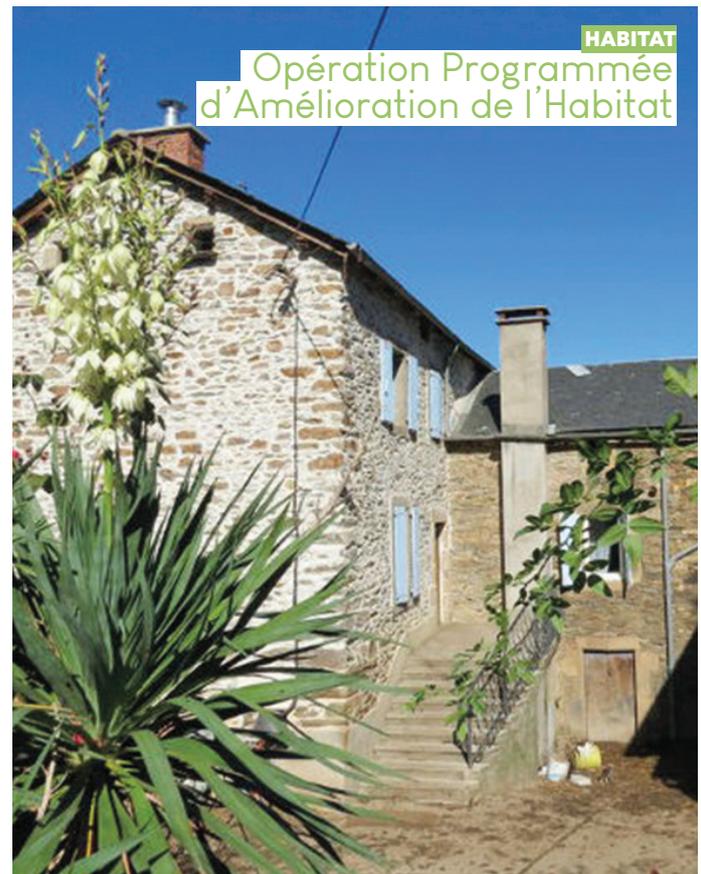
- 1 foyer sur 5 utilise la voiture principale moins de 3 fois dans la semaine.
- 1 foyer sur 5 ignore l'existence du Transport à la Demande (TAD) ou celui-ci n'est pas présent sur leur commune.
- Près de la moitié des répondants se sent concernée par les affirmations suivantes : " Je n'ai pas accès aux transports en commun " et " les services de transports sont trop loin de chez moi ".
- Plus d'un répondant sur 5 considère les horaires de transports en commun non adaptés.
- 10% des foyers interrogés ont au moins un Vélo à Assistance Electrique.
- La moitié des foyers interrogés a au moins un vélo.

ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES DANS LEUR PROJET DE RÉNOVATION DE LOGEMENT

2022 marque la troisième année de l'OPAH. Cette opération, menée par la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois en partenariat avec la Communauté de Communes Centre Tarn (CCCT) et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), a débuté en mars 2020 et a pour objectif d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation de logement.

L'OPAH du Haut Dadou est destinée aux propriétaires occupants et aux propriétaires de logements loués ou vacants désireux d'entreprendre des travaux de mise aux normes, de rénovation énergétique et/ou d'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes. La Communauté de Communes propose également des aides financières afin de compléter les dispositifs de financement existants. Pour accompagner les propriétaires dans la réussite de leur projet, la Communauté de Communes propose un service gratuit de conseils techniques neutres et d'accompagnement administratif au montage des dossiers de demande de subvention.

La communauté de communes a reçu de nombreuses demandes ces deux dernières années, signe que le besoin de rénovation des logements est bien présent. Aussi, la prolongation de l'opération pour une année supplémentaire sera étudiée dans le courant de l'année 2022.



Rappel du projet :

Le programme Petites villes de Demain, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), est destiné aux communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité. L'objectif du programme est de renforcer le maillage du territoire et de conforter le rôle structurant des petites villes dynamiques, riches de leur qualité de vie et respectueuses de l'environnement.

ÉTAT DES LIEUX

Adrien Fournier, chef de projet sur le territoire, a été recruté au sein de la CCMAV au mois de juillet 2021. Il est en charge de la coordination du projet de territoire et des projets d'aménagements pour le programme. Sa mission, qui passe notamment par la relance du développement rural est axée sur l'élaboration d'un diagnostic, l'identification d'enjeux et la mise en place d'une stratégie de développement et d'un programme d'actions pour les 10 prochaines années. Le diagnostic est actuellement en cours de préparation. L'enquête auprès de la population, toujours d'actualité, servira à étayer ce diagnostic et à identifier les besoins et attentes de la population.



EVENEMENT

Instant des entrepreneurs



Le « 1^{er} Instant des Entrepreneurs » s'est tenu jeudi 3 février 2022. Cette réunion d'information à destination des chefs d'entreprises s'est déroulée au Bon Accueil à Alban et était consacrée au thème suivant : « Comment se préparer à la transmission de son entreprise ? », avec l'intervention de M. Jean-Philippe MAGRI, expert en fusion-acquisition au sein de la société MTI Sud-Ouest. Cette réunion enrichissante, réunissant 14 personnes représentant 11 entreprises, a favorisé les échanges entre les différents professionnels. Cet événement sera reconduit tous les deux mois.

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS DU TERRITOIRE

Afin de développer l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois a fait du développement économique et de l'accompagnement des porteurs de projet un de ses champs d'action privilégiés.

Pour mener à bien cette mission, elle a fait le choix de s'entourer de l'association Initiative Tarn, un partenaire compétent, notamment à travers sa capacité à apporter une expertise technique et un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets du territoire. Une convention de partenariat a donc été signée entre les deux parties le 26 janvier 2022 par Didier Houlès, Président d'Initiative Tarn et Jean-Luc Espitalier, Président de la Communauté de Communes.

Dans le cadre de ce partenariat, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois s'engage à soutenir Initiative Tarn et ses actions auprès des créateurs ou repreneurs d'entreprises du territoire. L'association sera quant à elle un véritable appui en termes de validation et de crédibilisation de l'aspect financier des projets du territoire, l'objectif étant de donner une orientation aux porteurs de projets en les aiguillant durant leur parcours et en favorisant leur réussite. C'est donc avec un œil bienveillant, en prenant en compte les évolutions du secteur entrepreneurial, que les jeunes créateurs ou repreneurs seront accompagnés dans la concrétisation de leur projet.



PARTENARIAT

Signature d'une convention avec Initiative Tarn

FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS

- Reprise
- Création
- Croissance

ET SI C'ÉTAIT VOUS



Romuald Carmentran



Reprise du SPAR d'Alban

Après 34 ans à la tête du SPAR d'Alban, Bernard Gallego a pris sa retraite et laissé la place à Romuald Carmentran au début de l'année 2021. Après 9 ans d'activité dans le secteur du commerce en Lot-et Garonne, il a souhaité gérer sa propre structure et a donc entrepris de reprendre ce petit commerce de village si cher à ses habitants. A la fin de mois de février, Romuald a entrepris des travaux de réaménagement du commerce, soucieux de proposer un service de qualité aux habitants dans un local aménagé de la façon la plus optimale possible.



Création de l'entreprise Empreinte Cacao

Passionnée de chocolat et titulaire d'un diplôme d'artisan chocolatier, Anaïs Vigroux a d'abord acquis ses compétences et son savoir-faire auprès de professionnels aux quatre coins de la France. En juin 2020, elle décide de créer son entreprise « Empreinte Cacao » afin de partager son expérience et son savoir-faire sur les marchés. Ayant besoin de se stabiliser, Anaïs était à la recherche d'un local de fabrication. Elle a trouvé son bonheur à Alban sur la Grand Rue où elle s'est installée le 1^{er} septembre 2021.

Anaïs Vigroux



Nicolas Savornin



Création de l'entreprise Les Infuthés

Après plusieurs années passées en tant que directeur technique au sein d'une entreprise du secteur agroalimentaire, Nicolas Savornin a décidé de se reconvertir dans la confection et la commercialisation de tisanes et de thés. Ce projet a pu voir le jour grâce à un livre de recettes précieusement conservé provenant de ses aïeux qui étaient autrefois apothicaires et pharmaciens. Héritier de ce beau trésor, « Les Infuthés » est né et s'est installé sur la commune de Mouziès-Teulet.



Toutes ces entreprises ont pu bénéficier de dispositifs d'accompagnement régionaux ou intercommunaux pour les aider à mener à bien leur projet. Nous tenons à leur souhaiter un bon démarrage et de belles réussites !



ANIMATIONS

L'Espace de Vie Sociale

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Toutes les semaines, l'Espace de Vie Sociale (EVS) propose de nombreuses activités pour tous. Que vous soyez plutôt créatif ou que vous souhaitiez simplement passer un bon moment autour d'un café et d'une pelote de laine, vous vous retrouverez dans les activités proposées par Clémence Marietta et l'équipe de bénévoles de l'EVS. En plus de ses nombreuses activités de détente, de visites du patrimoine ou encore de découverte, l'EVS propose également des ateliers informatiques afin de permettre à toutes et à tous de mieux appréhender l'usage de l'informatique.

Après consultation auprès de la population durant plusieurs semaines, un nouveau nom pour l'EVS a été choisi : « Trait d'Union ». Qui dit nouveau nom, dit également nouveau logo. Les habitants seront bien entendu conviés à la conception de ce nouveau logo qui devra refléter l'image de l'Espace de Vie Sociale de la Communauté de Communes.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



ACCUEIL DE LOISIRS

Villefranche d'Albigeois
Bellegarde Marsal



ACCUEIL DE LOISIRS

Alban - Le Fraysse

L'ALSH de Villefranche d'Albigeois accueille 35 enfants le mercredi et le centre de Bellegarde-Marsal accueille 45 enfants durant les périodes de vacances scolaires. L'équipe est composée de quatre animateurs : Christelle, Mélodie, Matthieu, Enzo et d'un référent technique, Gilles. Les activités sont orientées vers les grands jeux, les challenges collectifs et la découverte de différentes pratiques sportives. Les animations sont proposées en cohérence avec les envies du groupe et permettent à chacun de trouver sa place.

L'ALSH d'Alban accueille une quinzaine d'enfants le mercredi et celui du Fraysse, ouvert durant les périodes de vacances scolaires, une vingtaine d'enfants. L'équipe est composée deux animatrices : Myriam, Marion et d'une référente technique, Magdline. Les activités sont orientées vers l'imaginaire, la nature et les histoires à vivre. Les enfants sont acteurs de leurs journées à travers les multiples possibilités proposées par les animatrices. L'ensemble de l'équipe est dirigé par Sébastien Lécrinier depuis le mois de septembre 2021.

UN ENDROIT D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

Après deux années de mise en sommeil, le Club Ados, porté par la Communauté de Communes, a redémarré son activité en novembre 2021. Son lancement a été marqué par une réunion d'information sur ce nouveau lieu convivial pour les jeunes. Il est animé par Magdline Dorin-Bussy et Gilles Laclau et est ouvert un vendredi par mois, hors vacances scolaires, de 17h à 23h, avec la possibilité de se restaurer sur place.

Ce nouvel espace, à destination des jeunes de 12 à 17 ans, accueille actuellement une vingtaine d'adolescents. Le Club Ados est un lieu « ouvert », un endroit d'échanges et de partage, de discussions et de divertissements rythmé par les sorties et les activités. Son but est d'apprendre aux adolescents à s'épanouir en tant qu'individu et à « vivre ensemble » dans une dynamique collective sans les parents.

Le Club Ados a pour objectif pédagogique de responsabiliser les adolescents en les impliquant, notamment grâce à des chantiers jeunes (concrétisation d'un projet de loisirs en contrepartie d'une action d'utilité sociale de nature citoyenne ou solidaire dans un village du territoire) et des actions d'autofinancement.



JEUNESSE

Redémarrage du Club Ados



SANTÉ
Projet Intercommunal



DES ENJEUX MAJEURS AUTOUR DE LA SANTÉ

Les enjeux autour de la santé sont une priorité pour les élus de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois. Aussi, saisissant l'opportunité d'un financement via le dispositif « volontariat territorial en administration » (VTA) créé par l'Etat en 2021, un poste de chargé de mission santé a été créé. Ce dispositif permet aux collectivités rurales d'employer des jeunes diplômés pour une mission de 12 à 18 mois, au service de l'ingénierie de leurs projets ; 200 postes de VTA sont aidés par l'Etat en 2021.

Amandine Féliu a ainsi été recrutée, en novembre 2021, en tant que chargée de mission santé afin d'élaborer un projet de santé de territoire et mettre en place un contrat local de santé, outil porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la collectivité pour réduire les inégalités territoriales et sociales en termes de santé. Son rôle est d'élaborer une stratégie et un programme d'actions pluriannuel construit en lien avec l'ARS, les acteurs de la santé de tout territoire intercommunal et à partir des besoins locaux, puis la mise en œuvre et le suivi des premières actions.



ALBAN
Résidence autonomie Ladrech

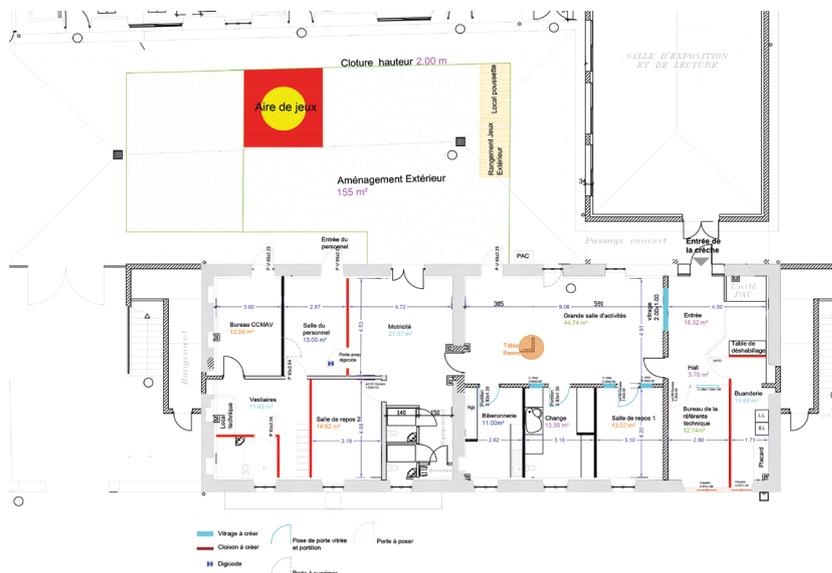
POURSUITE DE LA DÉMARCHE AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

La Communauté de communes est compétente en matière d'aménagement et de gestion immobilière des équipements pour personnes âgées avec déjà une structure à son actif, la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) de Villefranche d'Albigeois. Afin de conforter sa démarche auprès des personnes âgées, un projet de rénovation et d'extension de la résidence autonomie Ladrech à Alban (anciennement appelé Foyer-Logement) est prévu. L'acquisition de l'ensemble immobilier de la résidence Autonomie et d'un petit

immeuble locatif obsolète situé à l'arrière a été effectuée, de même que l'acquisition d'un ensemble immobilier adjacent. Ainsi, dans une première phase, des travaux d'extension seront engagés afin de permettre l'accueil des résidents pendant la phase ultérieure des travaux de réhabilitation. Ces travaux consistent à démolir des petits immeubles locatifs à côté de la résidence autonomie et à créer notamment : 9 logements supplémentaires portant à 32 le nombre de logements, une nouvelle salle de restauration avec une

plus grande capacité, une salle d'animation et un espace lecture/salon à tous les étages, un bureau de direction, une salle de transmission, des vestiaires pour le personnel, un local ménage et une lingerie. Les travaux de réhabilitation, engagés dans une deuxième phase, comprennent des travaux de rénovation énergétique et de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité. Dans un souci de préservation de l'environnement, des matériaux ayant un moindre impact écologique seront privilégiés lors de la conception de ce projet

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS Extension de la micro-crèche



AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE LA MICRO-CRÈCHE

La micro-crèche de Villefranche d'Albigeois est actuellement agréée pour l'accueil de neuf enfants (+1 place d'urgence). Pour faire face à la demande importante en matière jeunes enfants sur le territoire, des travaux d'extension sont prévus dans l'objectif d'augmenter la capacité d'accueil de la structure.

L'extension permettra donc d'effectuer une demande d'agrément pour douze enfants (+2 places d'urgence).

Les travaux sont prévus durant les semaines de fermeture du mois d'avril et du mois d'août 2022, avec un projet d'ouverture pour septembre 2022.

MAINTENIR UNE PRÉSENCE DES SERVICES PUBLICS NÉCESSAIRES À LA VIE DES HABITANTS

La Maison des Services a été créée en 2018 en réponse à un besoin exprimé par la population, dans l'objectif de maintenir sur le territoire intercommunal une présence de services publics nécessaires à la vie des habitants et au maintien de l'attractivité du territoire. Après quatre années de fonctionnement, de nouveaux besoins liés à la maison des services ont été identifiés :

→ Un souhait de poursuivre le regroupement des services au public, tel qu'imaginé dans le projet approuvé initialement par le Conseil communautaire, notamment par le déplacement de la médiathèque d'Alban, désormais intégrée au sein du réseau intercommunal des médiathèques, la création d'une salle multi-activités pouvant être utilisée pour les activités liées à la petite enfance (animations du Relais Petite Enfance, permanences et ateliers de la PMI,...), les animations organisées par la médiathèque ou tout autre usage compatible avec les lieux.

→ Un intérêt pour des partenaires de la Communauté de Communes et du territoire de développer leurs services : permanence d'un conseiller aux décideurs locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) dans le cadre du redéploiement départemental, besoin de locaux supplémentaires pour les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

→ Un niveau d'utilisation très important des espaces partagés (bureaux de permanence, salles de réunions et bureau médical partagé), notamment par les services permanents présents au sein de la Maison des Services qui contraint fortement les usages et l'accueil de nouveaux services.

→ Un développement récent et à venir des missions et services proposés par la Communauté de Communes qui nécessite des espaces supplémentaires pour accueillir les agents en charge de ces nouvelles missions.



Pour répondre à ces nouveaux besoins, un projet d'extension de la Maison des Services est programmé. L'avant-projet et le chiffrage ont été réalisés, les dossiers de demande de subvention auprès de l'Etat ont été déposés, ceux auprès des autres partenaires financiers sont en cours de préparation. Les travaux pourraient débuter à l'automne 2022.



ARRIVÉE D'UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE

Althéa Doron a pris ses fonctions le 24 février au sein de la CCMAV en tant que Conseillère Numérique France Services. Dans le cadre de sa mission, elle mènera des actions de sensibilisation et d'animation auprès des habitants du territoire en faveur des usages du numérique.

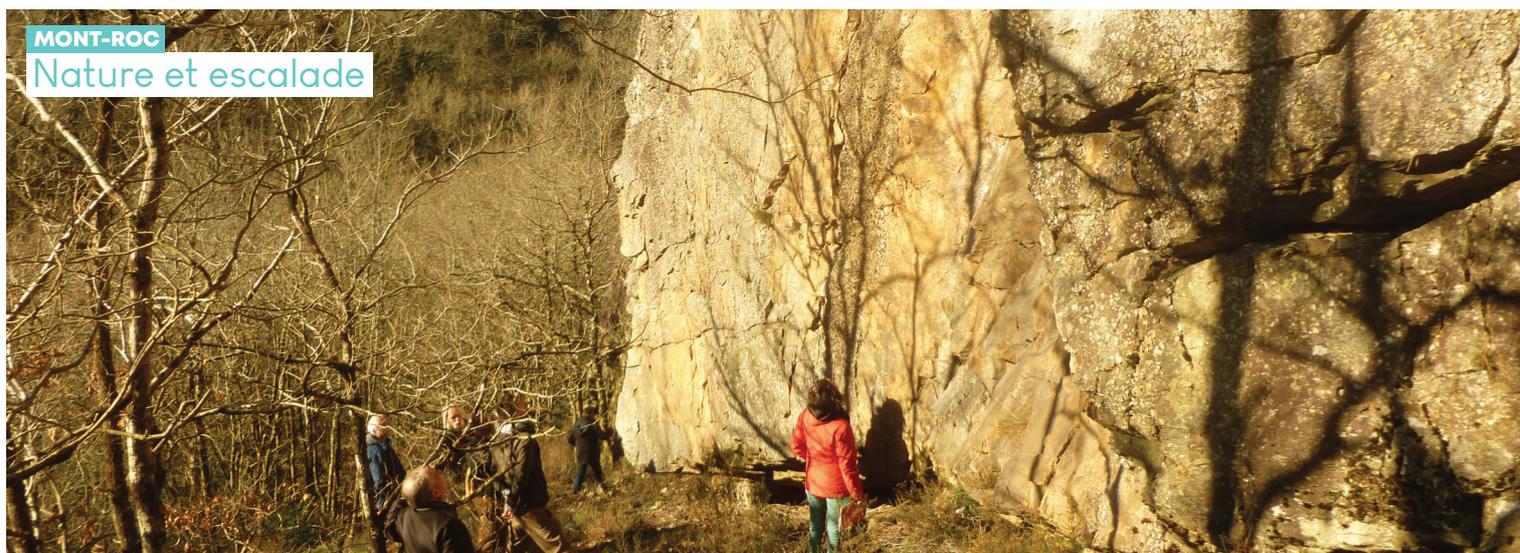
DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Quatre étudiants réalisent actuellement un projet tutoré sur l'opportunité de créer une résidence d'artistes à Massals dans le cadre de leur licence professionnelle de gestion de projets et structures artistiques et culturelles à l'Institut National Universitaire Champollion à Albi. Une résidence d'artistes permet de contribuer au développement culturel d'un territoire en accompagnant la création artistique, en valorisant ses ressources/compétences, en élargissant l'offre culturelle et en favorisant la rencontre entre artistes et public.

Ils ont participé, en septembre dernier, à une réunion avec des techniciens et élus de la CCMAV, le maire de Massals et Michel Lefebvre, coordinateur de la MJC des Monts d'Alban. Cette première rencontre a permis aux étudiants de visiter le site, de faire un état des lieux de l'exploitation de la chapelle à ce jour et d'échanger sur les attentes de chaque partie prenante. Elle a marqué le début de ce projet d'étude, qui s'étendra sur l'année scolaire entamée. Après une période de diagnostic sur la faisabilité de développement des activités autour de la chapelle de Massals, des préconisations sur l'éventuelle réalisation de ce projet seront rendues par l'équipe étudiante.



MASSALS
Projet de résidence d'artistes



MONT-ROC
Nature et escalade

STRUCTURER ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE DE L'ESCALADE ET LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Depuis août 2021 et jusqu'en août 2022, une étude naturaliste est réalisée sur la commune de Mont-Roc. Opérée par la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn, elle intervient dans le cadre de la mise en place d'un « pôle nature et d'escalade » sur la commune. Ce projet propose d'aménager un sentier de randonnée pédestre reliant le site du Calvaire aux 3 sites d'escalade en préparation. Il est porté par la commune, la Communauté de Communes et le Département du Tarn, en lien avec les propriétaires fonciers, le Comité territorial du Tarn de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et organismes spécialisés, et la participation de la Fédération des Chasseurs du Tarn. Le but de ce projet est de structurer et développer la pratique de l'escalade et la découverte de la nature en répondant aux critères d'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDES). Cette étude naturaliste permettra ainsi de développer un projet alliant escalade, plus généralement la pratique des sports de pleine nature et respect de la biodiversité.

EXPOSITION ARTISTES LOCAUX AUX MÉDIATHÈQUES

Tous les artistes du territoire (peintres, sculpteurs, photographes...) sont conviés à une prochaine exposition collective qui se déroulera de juillet à septembre 2022 dans la salle d'exposition de la médiathèque Jean Jaurès à Villefranche d'Albigeois. Si ce projet vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact au 05.63.55.26.62 / 05.63.55.27.83 ou par mail à mediatheque-villefranche@ccmav.fr ou mediatheque-alban@ccmav.fr



MIOlLES
Journées du patrimoine

PERMETTRE LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE DE MIOlLES

Le 19 septembre dernier se tenaient les journées du patrimoine à Miolles. Organisé en collaboration avec la commune, le Centre Archéologique des Pays Albigeois et la CCMAV, cet événement a rassemblé près de 30 personnes. L'objectif était de permettre la découverte du patrimoine de la commune de Miolles durant une après-midi. Un dépliant est désormais disponible pour parcourir le village sur le site internet de la commune. Nous tenons à féliciter tous les bénévoles pour leur investissement ainsi que le Centre Archéologique des Pays Albigeois.



PRÉPARATION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Les journées européennes de l'archéologie sont actuellement en cours de programmation. Au cours de cet événement, Jules Masson Mourey, archéologue préhistorien, pourrait intervenir dans le cadre d'une conférence accessible au grand public. M. Masson a soutenu sa thèse de doctorat cet automne sur la statuare anthropomorphe préhistorique dans le Midi de la France, réactualisant des décennies de recherches sur la question. Un atelier/visite de l'espace mégalithes de Miolles est également envisagé. Sur notre territoire, l'association « Route des menhirs d'Occitanie » oeuvre pour la mise en valeur de ce patrimoine particulier.

PATRIMOINE Une fiche pour chaque commune

Focus sur
Le château de Curvalle

Le château de Curvalle est situé sur les bords du Rance, en face du village de Plabanque, en Aveyron. Il est perché sur une colline rocheuse de plus de 200 mètres de long, dans un méandre de la rivière. Cette configuration a permis de construire un rempart naturel, complété par des pentes abruptes ou verticalisées par des murailles. Des murs transversaux délimitent la plateforme en espaces qui ne sont pas complétés à l'extérieur sans recherche approfondie.

Le château de Curvalle fait partie au XII^e siècle du large domaine de la famille Trencavel, vicomtes d'Albi et d'Albiac. Comme beaucoup d'autres châteaux, il leur est confié à l'issue de la Croisade contre les Albigeois.

Au XIII^e siècle, alors que le traité de Belléme laisse un répit à la Guerre de Cent Ans, Curvalle est occupé par des routiers. Leur capitaine, Pierre de Galant, avait pris le fort pour se faire pendant l'absence de son seigneur, Raymond de Curvalle. La place est occupée pendant plus d'une année, jusqu'à ce qu'elle soit reconquise par une garnison albigeoise de grande taille du château et débouchant dans les bois. Deux semaines après la reconquête de Curvalle et après le rattachement de la ville au château, les curvellers se représentent par le général, réactualisant une nouvelle rampe au seigneur, pour se libérer cette fois. C'est le seigneur d'Albiac qui a été réoccupé avec une garnison.

Le château de Curvalle est situé depuis son époque de splendeur de Plabanque, dans un espace qui ne fut pas franchi pour libérer de nombreux châteaux du Rouergue. Avec le passage du temps, il fut construit et traité des murailles de siège au pied du château. Des décennies ont érodé le long de la forteresse, privant par des destructions, permettant aux assaillants de s'y infiltrer. Le seigneur de Curvalle, vassal, fut une entité importante dans la ville d'Albi au XII^e siècle que Curvalle était alors considérée et les vassaux qui y vivaient.

En 1653 le baron de Curvalle, Sirogès, est arrêté et condamné à mort. Dix ans plus tard, il est réoccupé et est cette fois condamné, avec ses fils, à être conduit par les lois de Curvalle et Plabanque, à démanteler pendant 10 ans devant la porte de l'église Saint-Martin (Plabanque), conduit par le grand Saint-Martin pour être démantelé, et à être mis en garnison sur la place haute tout du château de Curvalle. Le démantèlement, sans autre interruption, est l'histoire des Curvellers, jours et transferts.

Plabanque, en 1646, il est simplement condamné au banissement à perpétuité, au pavement d'une tour à amener au feu, ainsi qu'à voir ses biens. Les châteaux de Curvalle et Plabanque, détruits.

Monsieur d'Albiac, et Villefranche

Document de la Commission Départementale de Patrimoine et Tourisme.
N° de projet : 2016-2017
Coordonnées : Sabine Aubertin
Médiateur et conservateur général : Clémence Mouton et France Hély
Educatrice pour le patrimoine : Christelle de la Fosse Bessac

LES MONUMENTS

«Or à la lettre capitale «O» de pierre, le baron de Curvalle sous le nom de Charles d'Albiac (1640-1712), conseiller du roi Louis XV et grand général des armées et barons de France. Il publie en 1695 le Grand Armorial de France comportant 230 000 blasons peints sur une carte de Curvalle.

Curvalle est constituée de quatre villages (Le Thut, La Martrière, Villeneuve et Montcaulet, et de Cère (Clercs).

En 1619, le seigneur de Curvalle et Plabanque, le baron de Ségolès, entre en conflit avec le seigneur, seigneur de Ségolès, à l'issue de cette affaire. C'est une victoire pour le village de Ségolès. C'est une victoire pour le village de Ségolès. C'est une victoire pour le village de Ségolès. C'est une victoire pour le village de Ségolès.

Carte de Cassin, XVIII^e siècle

Glossaire

Mégalithe : monument de pierre brute de grandes dimensions.
Stèle-menhir : menhir grand formé de représentations anthropomorphiques.
Camp : l'enclos du castrum.

Le baron de Curvalle, carte postale ancienne

RÉALISATION DE FICHES PATRIMOINE POUR TOUTES LES COMMUNES DU TERRITOIRE

La commission Patrimoine et Tourisme de la Communauté de communes a réalisé une fiche patrimoine pour chaque commune du territoire. Vous pouvez retrouver l'histoire de chacune d'entre elles grâce à ces documents disponibles sur le site internet de la CCMAV.

DECHETS

L'évolution de la collecte



+ 48,7 tonnes

LES ORDURES MENAGERES

2020 : 1340 tonnes
 ↪ 2021 : 1388,7 tonnes



+ 14 tonnes

LE VERRE

2020 : 225 tonnes
 ↪ 2021 : 239 tonnes



+ 12,8 tonnes

LE TRI SELECTIF

2020 : 371 tonnes
 ↪ 2021 : 383,8 tonnes



- 14,93%

TAUX DE REFUS

2020 : 22,91%
 ↪ 2021 : 19,49%

L'URGENCE DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES

La communauté des communes collecte les déchets de ses 14 communes membres. Un constat a été établi à la fin de l'année 2021 et il est urgent de réduire la quantité d'ordures ménagères. En effet, l'année dernière, la collecte de déchets a mis en lumière une quantité plus importante d'ordures ménagères produites par les habitants du territoire.

Ce changement, entre 2020 et 2021, peut s'expliquer, en partie, par le faible taux de compostage (seulement 15% des maisons individuelles sont équipées d'un composteur) sur le territoire et par l'utilisation de produits sous emballages (actuellement non recyclables).



Néanmoins, il est à souligner une augmentation des initiatives de tri de la part des habitants de la communauté des communes et un taux de refus en baisse, bien que toujours plus élevé que la moyenne départementale. Nous tenons donc à féliciter et à remercier les habitants du territoire pour leur initiative qui contribue à l'amélioration du tri sur notre territoire.

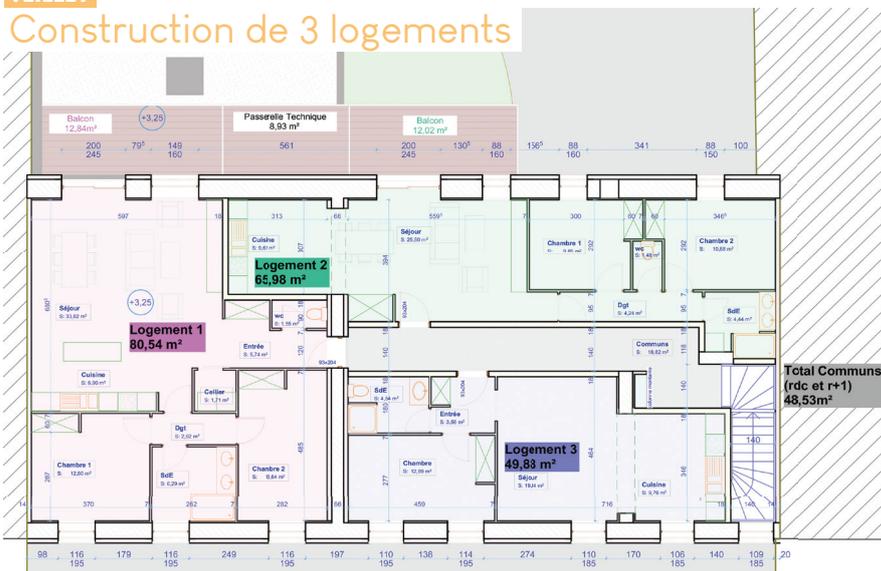


DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2023

Nous vous informons que de nouvelles consignes de tri seront appliquées dès le 1^{er} janvier 2023 afin de permettre une diminution du taux d'ordures ménagères. Ce changement se traduira notamment par une simplification des consignes, de nouveaux emballages pourront alors être recyclés.

TEILLET

Construction de 3 logements



TROIS NOUVEAUX LOGEMENTS AU COEUR DE TEILLET

A l'étage du Relais intercommunal de services, la Communauté de Communes a décidé de créer 3 logements locatifs. Ces logements se situeront au cœur de l'un des trois bourgs-centre du territoire et permettront de redynamiser le village et d'accueillir de nouveaux habitants, notamment des ménages aux revenus modestes.

Le lancement de la consultation des entreprises pour la construction de trois logements locatifs a eu lieu au début du mois de mars. Les travaux devraient débuter au mois de mai 2022.

Ça se passe ici !

LES RÉSEAUX DES ÉCOLES FÊTENT LA SCIENCE AU FRAYSSE

Fin 2021, la Fête de la Science s'est invitée au Centre de Ressources du Fraysse. Près de 350 élèves ont pu profiter des activités organisées durant ces quatre jours autour du thème de la météorologie : 2 classes du collège d'Alban, près de 200 élèves de cycle 3 des deux Réseaux d'Ecoles, 3 classes extérieures aux Réseaux d'Ecoles, et une soixantaine de personnes venues assister à la conférence par un ingénieur de Météo France. Avec une forte implication du coordonnateur des Réseaux des écoles, Philippe Maraval, des professeurs de mathématiques, de science de la vie et de la terre et de physique-chimie du collège Alain Fournier, la visite de la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) Marie-Claire Duprat et les élèves au rendez-vous, cet événement a été un véritable succès, qui a permis une fierté collective du travail pédagogique réalisé.



PRÉSENTATION DU FAB LAB

Pour cette année scolaire 2021-2022, les élèves des deux Réseaux d'Écoles Rurales « Monts d'Alban » et « Par Monts et par Vaux » ont la chance de bénéficier du prêt, par l'Atelier Canopé 81 et la DSDEN, d'un Fablab comprenant des outils éducatifs. Les jeunes écoliers ont pu utiliser une machine à coudre pour construire une manche à air, des cartes programmable MicroBits pour créer un objet virtuel et animer un objet technique et ont pu réaliser la conception d'un aimant météo, imprimé par la suite en 3D. Toutes ces activités sont en lien avec le projet Météo de l'année porté par les RER et le collège.



PARCOURS SCIENCE AU COLLÈGE D'ALBAN

Après la fête de la Science qui a vu se réunir au Fraysse les élèves des écoles des deux Réseaux d'Ecoles Rurales et les collégiens, c'est un parcours consacré qui a vu le jour au collège d'Alban. En début d'année scolaire, un parcours de découverte scientifique renforcé a été mis en place pour des élèves volontaires de 5ème et de 4ème. Ainsi, 18 élèves suivent, trois heures par semaine, un cursus spécialisé s'articulant autour des mathématiques, de la physique-chimie et des Sciences de la Vie et de la Terre. Pour cette première année de mise en œuvre, ces 18 élèves tant curieux que passionnés vont explorer avec leurs professeurs les thèmes de la météo et de l'espace. Au programme, des découvertes, des expérimentations, des manipulations, des rencontres avec des professionnels impliqués, des visites des lieux scientifiques, autant d'expériences qui viendront enrichir le cursus scolaire de ces élèves du collège.



Les initiatives

BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT DU TARN

Le 15 novembre 2021, le Département a lancé son projet de budget participatif. Cette initiative a pour objectif de donner la possibilité à la population de transformer leur territoire en réalisant des projets proposés par les Tarnais (grâce à leurs votes). Les projets ayant obtenu le plus de voix seront réalisés. Les deux premières étapes de cette initiative, à savoir le dépôt des projets et leur analyse, ont été clôturées. Lors de la troisième étape, qui a pris fin le 6 mars 2022, le Département invitait les Tarnais à voter pour leur projet favori.

Sur notre territoire, trois projets portés par des associations ont été déposés :

- L'association « Les A Mies de Rayssac » qui souhaite aménager les locaux du four à pain de Rayssac afin de proposer une cuisson traditionnelle au feu de bois.
- L'association des Parents d'Elèves (APE) de Teulet envisage la création d'un terrain multisports à proximité d'autres infrastructures. Ce terrain permettrait aux petits et aux grands de bénéficier d'un nouvel espace commun et pourrait, à terme, devenir un atout touristique supplémentaire pour la commune.
- L'association « les Amis de l'Assou » projette la création d'un parcours découverte à vocation pédagogique sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda » situé sur la commune de Fraysse. L'objectif est de favoriser la transition écologique, l'éveil à la biodiversité et la protection des ressources.

Le 8 mars dernier, le Département a annoncé la liste des projets retenus. Parmi eux, un présent sur le Canton du Haut Dadou : le projet des « Amis de l'Assou » avec une estimation de coût s'élevant à 14 100 euros verra bientôt le jour.



OPÉRATION COUP DE POUSSE DU PÔLE TERRITORIAL ALBIGEOIS BASTIDES

Sous l'impulsion du réseau «Bouge Ton Climat», le Pôle Territorial Albigeois Bastides a lancé son action en soutien aux nouvelles initiatives collectives citoyennes du territoire. Lors de la première édition de l'opération « Coup de pousse » en 2021, 7 lauréats ont pu bénéficier d'une subvention d'un montant se situant entre 1000 et 2000 euros. Parmi eux, deux associations portant des projets sur le territoire de la CCMAV : Les Amis de l'Assou au Fraysse avec le projet d'implantation de panneaux pédagogiques sur un chemin de randonnée et Terra Mater Tarn avec la création d'un jardin partagé à Villefranche d'Albigeois. La deuxième édition de cette opération a débuté le 2 avril 2022, les candidatures seront ouvertes jusqu'au 18 mai. N'hésitez pas à déposer votre dossier pour, peut-être, bénéficier d'un « coup de pousse » !

INFORMATIONS PRATIQUES POUR VIVRE SUR LE TERRITOIRE

Programmez vos sorties
grâce à l'Agenda !

Que faire dans les Monts d'Alban et le Villefranchois aujourd'hui, demain, cette semaine ou pendant les vacances ? Découvrez l'Agenda des manifestations.

Le site de la Communauté de Communes est doté d'une page Agenda qui regroupe une grande partie des manifestations du territoire. Vous trouverez ainsi toutes les informations relatives à chacun des événements mentionnés (lieu, date, heure, organisateur, descriptif, etc). Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux.

Les Monts d'Alban et le Villefranchois forment un territoire aux multiples facettes. Un environnement préservé où s'épanouit une vie rurale active, avec des communes ayant tendance à s'urbaniser à l'approche d'Albi. Une économie solidaire, quelques trésors patrimoniaux et un terroir marqué. Il en émane une qualité de vie extrêmement agréable. Cet espace dynamique a développé une économie de proximité et une organisation solidaire pour offrir à chacun de ses habitants une meilleure qualité de vie mais également des emplois et des services performants accessibles à tous. Bénéficiant d'une très forte dynamique associative et de centres bourgs bien dotés en commerces et services, les Monts d'Alban et le Villefranchois proposent un cadre de vie attractif. Un large choix culturel et sportif est disponible.



ANNUAIRE DES SERVICES

MAISON DES SERVICES

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
05 63 79 26 70
accueil@ccmav.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30/14h-17h30

RELAIS INTERCOMMUNAL DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

13 avenue de Mouzieys
81430 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
05 63 55 26 79
Lundi et jeudi : 14h-17h

RELAIS INTERCOMMUNAL DE TEILLET

7 place de la Mairie
81120 TEILLET
05 63 45 18 60
Lundi et mercredi : 13h30-17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30

MEDIATHÈQUE D'ALBAN

16 avenue d'Albi
81250 ALBAN
05 63 55 27 83
mediatheque-alban@ccmav.fr
Lundi : 14h-17h15, Mardi : 10h-12h15, Mercredi :
10h-12h/13h30-17h30, Vendredi : 16h30-18h30,
Samedi : 10h-12h

MEDIATHÈQUE JEAN JAURES

13 avenue de Mouzieys
81430 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
05 63 55 26 62
mediatheque-villefranche@ccmav.fr
Mardi : 16h-18h, Mercredi : 10h-12h/14h-18h,
Vendredi : 14h-18h30, Samedi : 14h-17h30

MEDIATHÈQUE DE TEILLET

7 place de la Mairie
81120 TEILLET
05 63 45 18 60
mediatheque-teillet@ccmav.fr
Lundi et mercredi : 13h30-17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30

ALSH

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Sébastien LECRINIER (Directeur)
05 63 79 26 70
direction-alsh@ccmav.fr

ALSH ALBAN - LE FRAYSSE

Ecole d'Alban / Centre de ressources du Fraysse
Magdline DORIN-BUSSY
06 45 04 41 46

ALSH VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS BELLEGARDE-MARSAL

Ecole publique de Villefranche d'Albigeois
Ecole de Bellegarde-Marsal
Gilles LACLAU
06 45 01 76 62

MICROCRÈCHE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

13 avenue de Mouzieys
81430 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
Karine BERGÉ-DEFOIX
05 63 56 11 78
creche-villefranche@ccmav.fr
Lundi au vendredi : de 7h30 à 18h30

RELAIS PETITE ENFANCE

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Lucile DUTHOIT
05 63 79 26 70
ram@ccmav.fr
Mardi : 13h30-18h, Mercredi : 9h-12h30/13h30-16h

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Clémence MARIETTA
05 63 79 26 70 - 06 70 19 74 24
evs@ccmav.fr

SERVICE ECONOMIE

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Mélissa VERNHES
05 63 79 26 70
economie@ccmav.fr

SERVICE COMMUNICATION

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Anaïs AMARAL
05 63 79 26 70
communication@ccmav.fr

OPERATION PROGRAMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Philippe FERRET et Stéphane PLANELLES
05 63 79 26 70
accueil@ccmav.fr

SERVICE URBANISME

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Célia GALIBERT
05 63 79 26 70
urbanisme@ccmav.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Nicole GRANIER
05 63 79 26 70
spanc@ccmav.fr
Lundi et jeudi : 9h-12h/14h-17h

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS TEXTILES !

TEXTILES USÉS, TROUÉS, DÉMODÉS...
TOUS ONT DROIT À UNE SECONDE VIE !



Tous les ans, chacun de nous jette plus de 7 kg de textiles à la poubelle. Aujourd'hui, seulement un tiers des textiles que nous achetons sont réutilisés, recyclés ou transformés.

OFFRONS-LEURS UNE SECONDE VIE !

En bon état, je les confie à une recyclerie, je les vends sur internet, sur un vide-grenier ou dans un dépôt-vente. Qu'ils soient usés, déchirés, détendus, décolorés..., je les dépose dans une borne textile

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Gérées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, les bornes textiles s'inscrivent pleinement dans l'économie circulaire. Environ 65 % des dépôts sont réutilisés en France ou à l'étranger et 35 % sont recyclés.

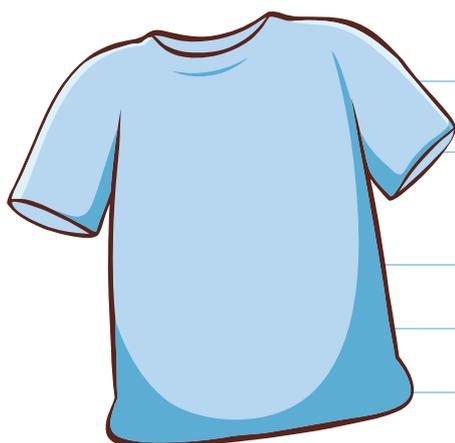
COMMENT BIEN UTILISER UNE BORNE TEXTILE ?

1. Je dépose mes textiles propres et secs,
2. J'attache mes chaussures par paires,
3. Je protège mes textiles dans des petits sacs bien fermés,
4. Je les dépose à l'intérieur de la borne (et pas à côté).

OÙ SE SITUENT LES BORNES TEXTILES SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Sur le territoire de la CCMAV, sept bornes textiles sont à votre disposition : trois à Alban (déchetterie, place du Foirail et place Sarradis), une à Ambialet (route de Trébas), une à Bellegarde-Marsal (à proximité de l'école), une à Villeneuve-sur-Tarn (pont) et une sur la commune de Teillet (à proximité de la mairie).

LA SECONDE VIE DES TEXTILES



6% BOUTIQUES

55% EXPORT

10% CHIFFONS D'ESSUYAGE

26% FABRICATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

3% DÉCHETS

VIVRE SUR LE TERRITOIRE N°17



*Monts d'Alban
et Villefrancois*
Communauté de Communes